

Jeudi 31 mai 2018

P8_TA(2018)0234

Nomination d'un membre au comité de sélection du Parquet européen

Décision du Parlement européen du 31 mai 2018 relative à la nomination d'Antonio Mura au comité de sélection institué par l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017 mettant en œuvre une coopération renforcée concernant la création du Parquet européen (2018/2071(INS))

(2020/C 76/37)

Le Parlement européen,

- vu l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017 mettant en œuvre une coopération renforcée concernant la création du Parquet européen ⁽¹⁾,
 - vu la proposition de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (B8-0237/2018),
 - vu son règlement intérieur,
- A. considérant qu'Antonio Mura remplit les conditions fixées à l'article 14, paragraphe 3, du règlement (UE) 2017/1939;
1. propose qu'Antonio Mura soit nommé membre du comité de sélection;
 2. charge son Président de transmettre la présente décision au Conseil et à la Commission.

⁽¹⁾ JO L 283 du 31.10.2017, p. 1.